



ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire
11 janvier 2022

PROJET

PROJET

1. **Mot de bienvenue et ouverture de la séance**
2. **Rétrospective des affaires du mois de décembre 2021**
3. **Validation et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux des séances :**
 - a) Extraordinaire du 14 décembre 2021;
 - b) Ordinaire du 14 décembre 2021.
5. **Administration générale et greffe**
 - a) Nomination. Membre du conseil au sein du Comité intermunicipale d'incendie de Coteau-du-Lac et des Coteaux.
 - 5.1. **Gestion contractuelle**
 - a) Renouvellement du portefeuille d'assurances – MMQ – 2022 ;
 - b) Acceptation. Décompte final. Travaux de services municipaux – rue Besner ;
 - c) Acceptation. Décompte final. Travaux réfection du chemin Saint-Emmanuel et piste cyclable ;
 - d) Octroi. Contrat pour les travaux de réfection du chemin du Fleuve, secteur ouest avec piste polyvalente et drainage pluvial ;
 - e) Autorisation. Lancement d'appel d'offres. Contrat pour la fourniture et installation d'équipements de jeux au parc Isabelle ;
 - f) Autorisation. Lancement d'appel d'offres. Contrat pour des travaux de marquage de rues ;
 - g) Autorisation. Lancement d'appel d'offres. Contrat pour des travaux de déchiquetage et disposition de branches ;
 - h) Autorisation. Lancement de demande de prix. Contrat pour des travaux de la collecte et de la disposition de feuilles mortes et résidus verts.
 - 5.2. **Ressources humaines et structure administrative**
 - a) Dépôt. Rapport sur la gestion de personnel du 14 décembre 2021 au 11 janvier 2022;
 - b) Autorisation signature. Lettre entente no 2022-01. Modification temporaire des articles 17.01 et 17.07.
 - 5.3. **Procédures relatives aux règlements**
 - a) Adoption. Règlement no 168-28 relatif à l'imposition des taxes foncières, générales et spéciales, ainsi que les autres modes de taxation exigés pour les services pour l'année 2022 ;

- b) Avis de motion. Modification du règlement no 341 relatif sur le traitement des élus municipaux ;
- c) Avis de motion. Règlement remplaçant le règlement no 333 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la ville de Coteau-du-Lac.

6. **Trésorerie**
 - 6.1. **Rapport des dépenses payées**
 - a) Dépôt du rapport des dépenses payées du mois de décembre 2021.
 - 6.2. **Fonds de roulement**
 - a) Mise à jour. Dépense réelle imputée au fonds de roulement pour construction d'une rampe à l'eau au parc Thomas Monroe.
 - 6.3. **Dépenses électorales – élection municipal du 7 novembre 2021**
 - a) Dépôt. Sommaire des avances sur le remboursement des dépenses électorales des candidats pour l'élection municipale du 7 novembre 2021.
 - 6.4. **Aide financière**
 - a) Aide financière. Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent – année 2022.
7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

AUCUN SUJET
8. **SERVICES DU GÉNIE**

AUCUN SUJET
9. **COMMUNICATION, LOISIRS ET RELATION AVEC LE MILIEU**

AUCUN SUJET
10. **BIBLIOTHÈQUE**

AUCUN SUJET
11. **SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

AUCUN SUJET
12. **TRAVAUX PUBLICS**
13. **AUTRES SUJETS (s'il y a lieu par les membres du conseil)**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**